

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PILAT RHODANIEN  
9 rue des Prairies - 42 410 PÉLUSSIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

RÉUNION DU 29 SEPTEMBRE 2022

Délibération n°22-09-02a

ANNULE ET REMPLACE SUITE À ERREUR MATÉRIELLE

L'an deux mille vingt-deux et le 29 septembre, à dix-huit heures, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en salle du conseil communautaire sous la présidence de M. Serge RAULT, Président.

- Nombre de Membres en exercice : 35
- Nombre de Membres présents : 26
- Nombre de votants : 33
- Date de la Convocation : 21 septembre 2022

**Objet : Administration - Ressources humaines :  
Création d'un poste d'attaché de conservation du patrimoine à temps complet**

**DÉLÉGUÉS PRÉSENTS :**

BESSEY :	M. Charles ZILLIOX -
LA CHAPELLE-VILLARS :	M. Jacques BERLIOZ ( <i>Pouvoir de Mme Béatrice RICHARD</i> ) -
CHAVANAY :	Mme Brigitte BARBIER ( <i>Pouvoir de M. Patrick MÉTRAL</i> ), M. Yannick JARDIN ( <i>Pouvoir de M. Jean-Baptiste PERRET</i> ), Mme Nathalie BÉAL -
CHUYER :	M. Philippe BAUP -
LUPÉ :	M. Farid CHERIET -
MACLAS :	M. Hervé BLANC, M. Laurent CHAIZE, Mme Marcelle CHARBONNIER -
MALLEVAL :	Mme Christelle MARCHAL ( <i>Pouvoir de M. Thomas PUTMAN</i> ) -
PÉLUSSIN :	M. Michel DEVRIEUX ( <i>Pouvoir de Stéphane TARIN</i> ), Mme Franceline COMAS, Mme Martine JAROUSSE ( <i>Pouvoir de Mme Agnès VORON</i> ), Mme Corine ALLIOD-KOERTGE -
ROISEY :	M. Philippe ARIÈS ( <i>Pouvoir de M. Michel BOREL</i> ), M. Éric FAUSSURIER -
SAINT-APPOLINARD :	Mme Annick FLACHER, M. Jacques GERY -
SAINT-MICHEL-SUR-RHÔNE :	M. Jean-Louis POLETTI, Mme Sylvie GUISSSET -
SAINT-PIERRE-DE-BOEUF :	M. Serge RAULT, M. Christian CHAMPELEY, Mme Véronique MOUSSY -
VÉRIN :	Mme Valérie PEYSSELON, M. Cyrille GOEHRY.

**DÉLÉGUÉS EXCUSÉS :**

CHAVANAY :	M. Patrick MÉTRAL ( <i>Pouvoir à Mme Brigitte BARBIER</i> ), M. Jean-Baptiste PERRET ( <i>Pouvoir à M. Yannick JARDIN</i> ) -
CHUYER :	Mme Béatrice RICHARD ( <i>Pouvoir à M. Jacques BERLIOZ</i> ) -
MALLEVAL :	M. Thomas PUTMAN ( <i>Pouvoir à Mme Christelle MARCHAL</i> ) -
PÉLUSSIN :	Mme Agnès VORON ( <i>Pouvoir à Mme Martine JAROUSSE</i> ), M. Stéphane TARIN ( <i>Pouvoir à M. Michel DEVRIEUX</i> ), M. Jean-François CHANAL -
VÉRANNE :	M. Michel BOREL ( <i>Pouvoir à M. Philippe ARIÈS</i> ).

**DÉLÉGUÉS ABSENTS :**

VÉRANNE :	Mme Martine MAZOYER.
-----------	----------------------

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-244200895-20220929-22\_09\_02a-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/10/2022

Affichage : 09/01/2020

Un agent a été reçu au grade d'attaché de conservation du patrimoine (filiale culturelle – Catégorie A) pour faire suite à un dossier de promotion interne, déposé auprès du CDG42. Cette promotion interne a été proposée par la CCPR et correspond à des missions exercées par l'agent.

Il est proposé au conseil communautaire d'autoriser la création d'un poste d'attaché de conservation du patrimoine à temps complet et de supprimer le poste d'assistant de conservation principal de première classe à temps complet après avis de la CAP du CDG42.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ À L'UNANIMITÉ :**

- autorise la création d'un poste d'attaché de conservation du patrimoine à temps complet,
- supprime le poste d'assistant de conservation principal de première classe à temps complet après avis de la CAP du CDG42.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Président,



Serge RAULT

Secrétaire de séance

Charles ZILLIOX

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-244200895-20220929-22\_09\_02a-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/10/2022

Affichage : 09/01/2020